

Acte de mariage de BOUCHERIE Guillaume Joseph et LE SAFFRE  
Jeanne Rose [146]x[147]

Le huit septembre mil sept cent quatre-vingt-neuf, après la publication de trois bans faite en cette paroisse sans aucun empêchement entre Guillaume Joseph BOUCHERIE, âgé de vingt-sept ans, journalier de condition, natif de Deûlemont et y domicilié, fils de Jean Baptiste Joseph, natif de Frélinghien, domicilié à Deûlemont, journalier de condition, et de feu Marie Angélique DELVOIE, native de Deûlemont, y conjoints et y domiciliés d'une part,

Et de Jeanne Rose LE SAFFRE, âgée de dix-neuf ans, native de Deûlemont, journalière de condition, fille de Pierre Antoine Joseph et de Thérèse FOVARQUES, journaliers de condition, y conjoints et y domiciliés d'autre part, ayant les consentements requis de droit, je soussigné prêtre et curé de cette paroisse ai célébré leur mariage en présence d'Augustin Joseph BOUCHERIE, natif de Deûlemont et y domicilié, journalier de condition, et Paschal Joseph DELVOIE, natif de Deûlemont, domicilié à Bas-Warneton, diocèse d'Ypres, censier de condition frère et oncle du contractant, Pierre Antoine Joseph LE SAFFRE et Pierre Joseph HENNART, natifs de Deûlemont, y domiciliés, journaliers de condition, père et oncle maternel à la contractante. Les deuxième et quatrième témoins ont soussigné, les deux autres avec les deux contractants ont déclaré ne savoir écrire.